On s'attend à l'occupation du canal par les troupes anglaises.

M. Ferdinand de Lesseps à Suez

M. Ferdinand de Lesseps part demain pour Suez.

LE BOMBARDEMENT D'ALEXANDRIE

Alexandrie, 11 juillet, 10 h. 30 soir.

Après la destruction de plusieurs batteries, un détachement de marins de l'*Invincible* ont débarqué et ont encloué les canons du fort *Mesec*.

Les soldats égyptiens se sont bien battus.

Les Anglais ont eu quarante blessés.

Les pertes des égyptiens sont probablement considérables.

A midi, le bombardement a presque cessé.

Les cuirassés ont cependant bombardé le fort *Napoléon* qui domine la ville et les forts intérieurs du port.

A cinq heures, tous les forts qui dominent la mer ont été réduits au silence.

Le palais de Rosaltan a été détruit.

L'«ultimatum» Seymour intercepté

Alexandrie, 11 juillet, 4 h. soir.

Les ministres égyptiens ignoraient encore hier l'existence de l'*ultimatum* de lord Seymour. Arabi-Pacha l'avait intercepté.

Arabi a également confisqué la caisse de M. Daulez, directeur des finances.

Une proposition de solution tardive

Londres, 11 juillet, 11 h., m.

Le *Standard* publie une lettre de Hobard-Pacha, amiral anglais au service de la Turquie, qui propose une solution de la question égyptienne en six articles : 1° reconnaissance du parti national; 2° suppression du contrôle anglo-français; 3° reconnaissance de la suprématie absolue du sultan en Egypte : 4° institution d'un contrôle des autorités turques; 5° maintien de l'ordre, et 6° nouveaux arrangements pour la sécurité du canal de Suez et pour la cession des recettes des douanes égyptiennes garantissant la dette publique. Ce serait un programme purement turcophile.

On ignore encore les termes précis du compromis agréé par la conférence pour inviter la Turquie à une intervention armée; mais, d'après les dernières nouvelles de Constantinople cette invitation ne sera pas acceptée, à moins que l'effet des canons anglais ne modifie considérablement les dispositions du sultan.

L'opinion de l'Europe sur le bombardement

Vienne, 11 juillet, 11 h. 40 matin

Le gouvernement anglais a prévenu à temps les autres puissances de son intention de bombarder les forts d'Alexandrie. Il a déclaré, en même temps, qu'il ne s'agissait que d'un acte imposé par la nécessité d'assurer la sécurité de la flotte anglaise, qui ne saurait en aucune façon constituer un empiètement sur le terrain de la conférence.

Dans les sphères gouvernementales de Vienne, on est d'avis que l'Angleterre a pleinement le droit de réagir avec énergie contre l'attitude provocatrice d'Arabi-Pacha. Tant qu'elle suivra cette ligne de conduite, elle n'a pas à attendre une opposition quelconque de la part des autres puissances.

Les boulevards et les affaires d'Egypte

Paris, 11 juillet, 10 h. 55 soir.

Il règne une grande animation sur les boulevards.

Les numéros de la *France*, portant en grosses lettres, le titre du bombardement d'Alexandrie, ont été enlevés. De nombreux crieurs vendent les journaux du soir qui annoncent que cinq forts sont détruits et que les Anglais ont probablement débarqué à six heures.

La concentration de l'escadre française

Marseille, 10 juillet, 9 h. 45, s.

La concentration de l'escadre de réserve aura lieu prochainement à Toulon. Les cuirassés la *Reine-Blanche* et *Dumont d'Urville*, venant de l'Atlantique, arrivent à Cherbourg. De nombreux ateliers, à l'arsenal maritime, travaillent jour et nuit, d'après les ordres exprès du ministre de la marine. Les vaisseaux nouvellement armés, tels que le croiseur la *Naïade*, le transport le *Tonkin*, les cuirassés la *Revanche* et l'*Héroïne* font leurs essais en pleine mer.

La Compagnie Fraissinet a reçu une dépêche de son agent à Alexandrie, en date du 10. Elle lui annonce que les amiraux donnent l'ordre aux navires d'appareiller aujourd'hui même. La *Junon* prend la mer sans destination. Le vapeur le *Jemmon*, affrété par le Crédit lyonnais, emporte à son bord tout le personnel de cette administration, sa caisse et le personnel de la Compagnie Fraissinet.

La ligne de bataille de l'escadre anglaise

A l'intérieur du port, à partir du fort Pharos, mouillent : le *Téméraire*, l'*Alexandra*, le *Superb*, le *Sultan* et l'*Infléxible*.

En arrière des cuirassés, et en dehors de la ligne de tir des batteries de terre, se tiennent les canonnières *Bittern*, *Decoy*, *Cygnet* et *Condor*. Enfin, au dernier plan, se trouvent les grands vapeurs, attendant le résultat de la lutte.

L'occupation provisoire ?

Constantinople, 11 juillet.

Le gouvernement anglais a fait dire à la Porte que son intention était de n'occuper les forts d'Alexandrie que provisoirement.

L'intervention Anglo-Franco-Italienne

Rome, 11 juillet, 5 h. soir.

Le bruit de la mobilisation de 40,000 hommes est démenti, mais l'idée d'une intervention anglo-franco-italienne gagne du terrain.

M. Despretis est rentré à Rome. Des résolutions importantes semblent imminentes, en présence des événements d'Alexandrie.

La revue du 14 juillet

Paris, 11 juillet, 11 h. soir.

Tous les officiers de l'école de guerre assisteront à la revue du 14 juillet, à l'exception d'une division qui est chargée d'un travail d'exploration dans les Cévennes.

Les affaires d'Egypte à la Chambre des Communes

Londres, 11 juillet h. 20 m. soir.

M. Gladstone répondant à diverses questions, dit que le gouvernement n'a pas encore recommandé d'envoyer de troupes indiennes en Egypte.

Il déclare qu'il n'est pas à sa connaissance que les puissances aient fait des représentations au sujet du bombardement d'Alexandrie.

Les pertes des Anglais

Londres, 11 juillet.

Une dépêche officielle annonce que les pertes des Anglais s'élèvent à cinq morts et 27 blessés.

La circulaire de la Porte

Constantinople, 11 juillet.

Entre la première et la seconde circulaire qu'elle a envoyées aujourd'hui à ses représentants, la Porte a télégraphié une autre circulaire développant la première et affirmant formellement qu'aucun travail ni aucun armement n'avaient eu lieu à Alexandrie.

En conséquence, rien ne justifierait le bombardement dont l'effet serait désastreux devant le calme et l'ordre qui règnent en Egypte et en raison des sentiments pacifiques et dévoués de la population. Celle-ci, quoi que innocente, serait livrée aux horreurs d'une attaque formidable, s'accordant peu avec les sentiments d'équité de l'Angleterre et avec l'amitié qui unit cette puissance à la Turquie.

La Porte charge Musurus-pacha de développer ces considérations et de faire tous ses efforts pour éviter l'exécution d'un projet dont les conséquences incalculables éloigneraient la réalisation du but que tous veulent atteindre.

Réfugiés

Malte, 11 juillet.

Deux cents réfugiés sont arrivés aujourd'hui de Tripoli, où règne une grande émotion.

On craint un soulèvement des Arabes.

Mgr Lavigerie à Malte

Mgr Lavigerie est arrivé aujourd'hui à Malte, où il a reçu un accueil enthousiaste.

Les clochers de toutes les églises ont sonné en son honneur. La ville est illuminée.

La protestation de la Porte contre le bombardement

Constantinople, 11 juillet.

La Porte vient d'adresser à Musurus Pacha la dépêche suivante :

« Malgré la promesse de lord Dufferin de télégraphier à Londres et à l'amiral Seymour pour éviter le bombardement projeté, nous venons d'apprendre que l'amiral anglais a ouvert le feu ce matin à 7 heures contre Alexandrie.

» Nous croyons superflu de nous étendre sur la gravité extrême de ce fait. Nous nous bornons, vu l'urgence, à vous prier de faire immédiatement des démarches pressantes près de lord Granville pour qu'il fasse cesser de suite le bombardement afin d'éviter de plus grands malheurs. »

Le ministère turc

Constantinople, 11 juillet.

L'hatt Impérial qui nomme Saïd pacha premier ministre, insiste sur la gravité et sur la délicatesse de la situation, et recommande à Saïd pacha de déployer immédiatement toute son activité, toutes ses forces et son expérience politique, universellement reconnue, pour bien remplir ses fonctions.

Aucun autre changement n'a eu lieu jusqu'à présent dans le ministère.

L'affaire Brachet-Nigra.

M. Brachet répond au commandeur Nigra. Il critique, avec documents empruntés à l'appui, exclusivement à des sources officielles la conduite de M. Nigra dans la ligue des neutres en 1870, dans l'annexion de Nice, dans la question de l'influence française en Orient dans les affaires de Tunisie etc. etc. et déclare que son nom symbolisera un amour un peu trop exclusif pour l'Italie.

M. Grévy n'ira pas à l'Hôtel-de-Ville

Le *Voltaire* raconte qu'hier au Conseil des ministres M. J. Ferry prévint M. Grévy que M. Songeon avait préparé pour le banquet du 13 juillet un discours où il était fait l'apologie de la Commune. M. Grévy demanda communication de ce discours. Hier soir, MM. Songeon, Yves, Guillot, de Bouteiller, se rendirent à l'Elysée et M. Songeon commença la lecture de son discours ou, au début, il est réclamé le rétablissement de la mairie centrale.

M. Grévy l'interrompit, disant qu'en présence de cette allusion, il se voyait obligé de décliner l'invitation et leur donna jusqu'à aujourd'hui pour réfléchir.

L'explosion de Valence

Valence, 11 juillet.

Une explosion très forte a eu lieu hier matin dans les baraquements du polygone destinés aux travaux de pyrotechnie du 6e régiment d'artillerie.

Toutes les maisons avoisinantes ont été criblées. L'incendie, après avoir dévoré le bâtiment et son contenu, s'est propagé sur des amas d'obus et des bombes chargées à mitraille. Plus de 3,000 obus ont éclaté. Les éclats de ces engins ont été projetés dans toutes les directions et à des distances considérables. La ville en aura été quitte pour des dégâts matériels importants : mais heureusement on n'a eu aucun accident de personnes sérieux à déplorer.

SÉNAT

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du 11 juillet 1882.

Présidence de M. Le Royer

Réforme du code de justice militaire

Le rapport sur la réforme du code de justice militaire est déposé. Il conclut au rejet de la proposition.

M. Roger-Marvaise, parlant sur l'art. 3, réclame pour les industriels de nationalité étrangère habitant la France, le droit de faire partie des conseils d'administration des syndicats professionnels.

M. Marcel Barthe répliquant à M. Roger-Marvaise, se déclare opposé à l'introduction des étrangers parmi les administrateurs des syndicats. Les administrateurs agiraient souvent au détriment de nos nationaux, toutes les fois que des intérêts rivaux seraient en jeu.

M. Roger-Marvaise insiste en sens contraire. Son amendement est repoussé.

L'art. 3 est adopté avec l'amendement Bérenger qui supprime les mots : « qui voudra jouir des droits définis dans l'art. 4. »

Sur l'art. 4, M. Bérenger présente un nouvel amendement portant suppression dans le paragraphe premier des mots « qui auront accompli des formalités imposées par l'art. 3.

M. Barthe demande la suppression du paragraphe 4, qui autorise les constitutions de caisses de secours mutuels et de retraite pour les membres des syndicats, parce que ces caisses seraient plutôt destinées à entretenir les grèves. (Très-bien ! à droite.)

M. Clément insiste dans le même sens.

M. Tirard appuie le projet, dans l'intérêt des ouvriers ; il le déclare sans danger pour la Société.

M. Barthe demande le renvoi de l'article 4 à la commission, pour une modification de rédaction.

Le scrutin est ouvert. Votants : 272 ; pour le renvoi 95, contre 177. Le Sénat repousse la proposition Barbie.

M. Clément demande le rejet du paragraphe 6, comme portant atteinte à l'autorité judiciaire.

Après une observation de M. Tirard, demandant le maintien du paragraphe, l'ensemble de l'art. 4 est adopté.

On passe à l'art. 5 relatif, à la fédération des syndicats entre eux.

La discussion est renvoyée à la prochaine séance, qui sera tenue demain, à deux heures.

La séance est levée à 5 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du mardi 11 juillet

Présidence de M. Brisson.

Le brevet de capacité pédagogique

La Chambre reprend la discussion des garanties de capacité pédagogique.

M. Amagat développe un amendement tendant à repousser les propositions Maze et Madier, ainsi que les conclusions de la commission.

L'orateur se place sur le terrain de la liberté pour tous. (Applaudissements à droite.)

La Chambre repousse l'amendement de M. Amagat.

M. J. Ferry donne des explications à propos de l'amendement de M. Madier de Montjau. Il dit qu'on n'attend pas du gouvernement des déclarations nouvelles.

On connaît l'attitude du gouvernement dans la question de l'enseignement.

La théorie de M. Madier de Montjean est celle de la droite, celle de la liberté absolue de l'enseignement.

M. Ferry repousse le monopole universitaire, mais il ajoute que l'Etat a le droit de demander des garanties, et le devoir de veiller sur les ignorants et sur les humbles.

M. Jules Ferry, poursuivant son argumentation, dit que le projet de loi est conçu dans la bienfaisante pensée de contrôle contre ceux qu'on appelle des rivaux de l'Université et que l'Université considère comme des collaborateurs.

La pédagogie a pour double base la psychologie de l'enfant et l'histoire. C'est là-dessus que portera l'examen. Après avoir donné lecture du programme, le ministre ajoute que ce certificat n'est pas un retour à l'autorisation préalable.

Il est impossible de mettre en doute l'impartialité des juges chargés de décerner le certificat.

Quant à la seconde partie de l'amendement Madier de Montjau, l'orateur ne veut pas d'une proscription en masse contre toute une catégorie de citoyens. Ce serait la persécution du clergé.

La Chambre est anti-cléricale, elle n'est pas anti-religieuse.

M. Jules Ferry termine en disant : Si vous proscrivez par quelle singulière logique, les laisserez-vous répandre leurs doctrines du haut de la Chaire et du fond des confessionnaux. — Les en chasserez-vous?

Nous ne nous laisserons pas entraîner à tous ces excès. Je m'y opposerai de toutes nos forces.

M. Madier de Montjau répond qu'il veut bien laisser la Chaire et le confessionnal au clergé, mais qu'il ne peut pas lui abandonner l'école.

L'amendement Maze, tendant à remplacer le certificat pédagogique par le grade de licencié et un stage, est repoussé par 466 voix contre 25.

Le paragraphe 1er de la commission est adopté.

— L'examen portera uniquement sur l'histoire des doctrines pédagogiques et la législation de l'enseignement.

Le texte de la commission exigeant le certificat d'étude pédagogique, est adopté par 308 voix contre 162.

L'addition Paul Bert est adoptée par assis et levés.

M. Madier de Montjau demande qu'on vote sur la deuxième partie de son amendement, qui demande à exclure de l'enseignement les membres du clergé et des associations religieuses, sauf les directeurs de petits séminaires et les professeurs de facultés de théologie.

M. Clémenceau fait observer qu'on doit d'abord voter sur la première partie de l'amendement Madier de Montjau, qui tend à autoriser les Français majeurs de 25 ans à enseigner sous réserve d'une simple déclaration faite à l'inspecteur d'Académie. Cet amendement est repoussé par 327 voix contre 189.

L'ensemble de l'article 1er est adopté.

L'amendement Madier de Montjau, excluant les Frères de l'enseignement, est repoussé par 359 voix contre 109.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance, qui est fixée à demain.

La discussion du budget

M. Jules Ribot demande que la discussion du rapport général du budget soit fixée à mardi prochain.

M. Jules Roche proteste.

M. Clémenceau appuie la demande Jules Roche afin qu'on ait le temps d'étudier le rapport.

M. Ferry appuie la date du 18 fixée par M. Ribot.

La date du 24 est mise aux voix et repoussée par 270 voix contre 198.

Celle du 18 est adoptée.

La séance est levée à 6 heures 15 m.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Robert, lieutenant au 33me, est nommé capitaine au corps.

M. Hauser, lieutenant au 84me, est nommé capitaine au 32me.

M. Donzella, lieutenant au 81me, est nommé capitaine au 8me.

M. Pagin, lieutenant au 78me, est nommé capitaine au 33me.

M. le général de brigade Lonclas, nouvellement promu, est maintenu dans les fonctions de chef d'état-major du 1er corps d'armée.

M. Richlalley, chef de bataillon au 110me, passe en la même qualité au 16me.

M. Caris, chef de bataillon au 33me, passe en la même qualité au 9me.

M. Crétin, officier d'administration de 1re classe, à l'hôpital militaire de Cambrai, passe dans les hôpitaux de la division d'Alger.

M. Coustié, officier d'administration de 1re classe à Alger, passe à l'hôpital militaire de Cambrai.

M. Duquenoy, sous-lieutenant de réserve au 5me dragons, passe en la même qualité au 1er régiment territorial de cavalerie.

Le ministre de la guerre vient d'accorder 650 kilog de vieux bronze au comité chargé de l'érection d'une statue au général Margueritte à Manheulle (Meuse).

CHOSES ET AUTRES

Calino, ayant besoin de chaussures, entre chez un fabricant et essaye plusieurs paires de bottines.

Le commis en ayant apporté trois ou quatre, il se trouve que la plus petite est celle qui le chausse le mieux.

— C'est combien ? demande-t-il.

— Vingt-cinq francs, monsieur.

— C'est cher, et les autres là-bas, les plus grandes, qui ne me vont pas ?

— C'est le même prix, tout est dans la façon.

— Oh ! alors, donnez-moi les autres, ajoute Calino, l'idiot, *c'est autant de gagné*.

Le jeune Oscar, de son air le plus solennel :

— Mon oncle, j'ai un aveu à vous faire...

— Eh bien ! mon garçon, ne me le fais pas.... car je vois, à ton air, que ce doit être l'aveu d'une sottise !

Z..., financier véreux, bien connu sous le Péristyle, se livre aux douceurs de la conversation avec son fils, un petit gommeux d'une vingtaine d'années.

— Dis-moi, Raoul, si tu constatais la présence d'un grec dans ton cercle, que ferais-tu ?

— Mais, c'est bien simple, papa. Je le ferais chasser.

— Naïf enfant !... Moi, je parierais pour lui...

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Washington, 11 juillet.

Le ministère de l'agriculture constate que le rapport de tous les Etats pour le mois de juillet, indiquent une sérieuse augmentation dans l'étendue des terrains ensemencés de maïs. Ils ne comprennent pas moins de 2 millions 500 mille acres. Les conditions de la récolte étaient peu satisfaisantes à la suite du mauvais temps, mais on remarque une amélioration sensible pendant le mois de juin, et si le temps continue à être favorable on espère une bonne moyenne générale. Cependant cette moyenne atteignait 90 au mois de juillet de l'année dernière. Cette année-ci elle n'est que de 85. C'est ainsi que les moyennes pour le froment d'hiver sont dans la proportion de 104 contre 83. Le froment de printemps, 100 contre 90. L'avoine atteint une moyenne de 103, les seigles, 101, l'orge, 95.

Cette année-ci, la récolte par aire sera probablement au-dessus de la moyenne, excepté pour les céréales.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'ORAGE ET LES INONDATIONS

Hier soir, vers quatre heures, un orage d'une incroyable intensité s'est abattu sur notre ville. La pluie tombait à flots pressés, avec une telle violence qu'on se serait cru en face d'une de ces tempêtes d'eau qui, sous les tropiques, inondent, ravagent et renversent tout en quelques heures.

Les rues ont été bientôt transformées en torrents, roulant des flots noirs, impétueux et sans cesse grossissants.

Les trottoirs étaient submergés et l'eau pénétrait de toutes parts dans les caves.

Dans certains quartiers, l'inondation a pris les proportions d'un véritable désastre.

Près de l'abreuvoir, la rue de l'Epeule toute entière était inondée. Plus de vingt maisons d'ouvriers, les maisons Delvaigne, ont été entièrement envahies. L'eau a pénétré dans les pièces du rez-de-chaussée, brisant les meubles, maculant les lits, renversant les poêles, les habitants ont eu à peine le temps de gagner le premier étage. Le spectacle de ces pauvres gens, à moitié ruinés par cette irruption imprévue des eaux, était navrant.

Citons comme ayant été particulièrement éprouvées, l'épicerie Philippart qui a eu pour cinq mille francs de marchandises avariées dans sa cour, et tout à côté, dans la rue de Mouveaux, la savonnerie Vaissier, frères, transformée en déversoir de toutes les eaux de la voie ferrée, par suite de l'éboulement du talus du chemin de fer sur un parcours d'environ huit mètres...

Les rats d'égouts, délogés, fuyaient dans toutes les directions.

Place Nadaud, une trentaine de caves ont été entièrement summergées. Il faut remonter à la rupture des digues du canal, il y a cinq ans, pour trouver un terme de comparaison à de semblables désastres.

A quatre heures, le peignage de M. Allart-Rousseau devait suspendre ses travaux, les caves contenant les générateurs, les cours de l'établissement, les magasins du rez-de-chaussée étaient envahis, les ouvriers ont dû se mettre à l'ouvrage, et travailler à l'épuisement de l'eau. Ce travail a duré jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Rue neuve, la section qui se trouve comprise entre la rue des Fabricants, et la rue de l'Union était devenu le point de concentration de toutes les eaux de la majeure partie de la Grande-Place, de la rue du Curoir et d'une partie de la rue de Lille, etc. Là encore beaucoup de caves entièrement summergées.

Dans la rue de la Guinguette, près du pont de Tourcoing, la panique a été grande et justifiée; l'eau atteignait en certains endroits deux mètres de hauteur; les habitants des maisons ont dû gagner en toute hâte le premier étage, redoutant à chaque instant que la violence du courant ne sapât les murs.

Dans la rue de l'Ommelet, au fond de la rue Pellart, au fort Mullier, plusieurs maisons d'ouvriers ont été envahies.

Au Pile, les maisons isolées, étaient transformées en îlôts; les habitants sont bloqués, et bloqués pour longtemps, car à ce endroit, qui forme entonnoir, les eaux n'ont pas de pente d'écoulement.

La ville entière est en émoi, ce ne sont que récriminations trop légitimes contre notre détestable réseau d'aqueducs, qu'aucune administration ne sait transformer. Des habitants, plus particulièrement éprouvés, parlent d'intenter une action à la Ville, — ce qui, soit dit en passant, nous paraîtrait un peu hasardé.

Les travaux de sauvetages et de dégorgement, ont été organisés et conduits sur certains points par nos braves sapeurs-pompiers, avec une intelligence, un entrain et une rapidité que nous sommes heureux de proclamer bien haut.

Dès la première minute, la pompe à vapeur manœuvrait rue des Fabricants et rue Neuve, tandis que dans divers quartiers, les pompes à bras étaient mises en mouvement.

Partout, les habitants se sont entr'aidés avec cette solidarité qui anime les cœurs roubaisiens.

Les ouvriers surtout ont été admirables.

On n'a aucun accident de personne à déplorer.

Nouveaux détails : Nous apprenons que la voute du *Riez*, est affaissée dans la ruelle des Quinze-Ballots, près de l'Abattoir. Place du Trichon, un aqueduc s'est crevassé. Rue du Grand-Chemin, l'établissement de M. Ernoult-Bayart a dû cesser un moment le travail, par suite de l'inondation qui gagnait tous les ateliers. Rue des Fleurs, l'eau a atteint une assez grande hauteur et a envahi les caves et le rez-de-chaussée de la plupart des habitations.

Les nouvelles que nous apportent aujourd'hui les gens de la campagne sont désolantes :

Dans certains cantons, l'espèce de trombe d'eau qui s'est abattue sur notre pays, mardi après-midi, a produit sur les céréales l'effet du passage d'un régiment de cavalerie, nous dit un cultivateur : tout est couché par terre! Cela se relèvera-t-il jamais pour mûrir ?

Comme pour achever cette œuvre de destruction, au cours de la nuit dernière, un second orage, presque aussi violent que le premier et accompagné de grêle, s'est encore abattu sur notre pays.

Pour beaucoup de cultures, le désastre est complet.

Entre Wasquehal et Mons-en-Barœul, plusieurs prairies sont submergées.

Les fossés sont prêts à déborder.

Conseil Municipal. — Le Conseil municipal de Roubaix se réunira à la mairie, le lundi 17 juillet courant, à 8 h. 1/2 du soir, pour délibérer sur les objets compris dans l'ordre du jour ci-joint :

Emprunt à la caisse des chemins vicinaux (modifications apportées par le service vicinal);

Avis à donner sur la main levée et la radiation des inscriptions hypothécaires grévant les biens d'hospices expropriés pour l'ouverture de la rue de la Gare;

Nomination d'une commission de 3 membres pour l'administration de la caisse de retraite des employés municipaux;

Cession au département d'une parcelle de terrain par suite d'alignement (désignation d'un délégué pour s'entendre avec le département);

Réception définitive des travaux de réfection des toitures des maisons vicariales et de construction d'un mur de clôture du jardin du presbytère Saint-Martin;

Réception de l'ameublement des corps de gard des postes de police;

Règlement des mitoyennetés dues à la ville par Mes Vve Lauwers;

Ouverture d'un crédit en recette et en dépense de la somme de 2341 fr. 53, provenant du droit de 3 fr. 0/0, pour frais d'adjudication des démolitions des immeubles expropriés pour l'ouverture de la rue de la Gare;

Pétition des habitants du quartier St-Joseph, demandant la réouverture de l'ancienne chapelle des Récollets;

Demande d'un crédit de 8511 fr. pour l'habillement des musiciens de la *Grande Harmonie*.

Réception des travaux de construction : 1°, d'un aqueduc entre l'avenue de la République et la rue de la Gaîcté; 2°, du pavage de la rue Racine;

Construction d'un aqueduc central dans la partie comprise entre les rues de Naples et Solférino;

Réception définitive des travaux de prolongement de l'aqueduc central, rue d'Inkermann;

Demande de débouché de l'avenue Descat sur l'avenue de la République, près du pont du canal;

Réception des travaux de pavage, rue Decrême;

Demande d'un crédit de 659 fr. 25 pour l'acquisition de mitoyennetés de l'école de garçons, rue Montagne;

Réception de 91 cabines de l'école de natation et demande d'un crédit de 510 fr. 71 pour solder les travaux;

Reconstruction d'un chéneau et d'une partie de la toiture de l'Eglise St-Martin, demande d'un crédit de 3,400 fr.;

Réception des travaux de pavage, rue Lacroix;

Réception des travaux de construction de 2 postes de police et demande d'un supplément de crédit de 8939 fr. 34 c.;

Demande de bourse à l'Institut des jeunes aveugles de Lille, en faveur de Baptiste Brunin;

Demande de bourse à l'Institut des jeunes aveugles de Lille en faveur de Eugénie-Adolphine Huppe;

Demande de bourse à l'Institut des jeunes aveugles de Lille, en faveur de Théophile Debuquoy;

Demande d'un crédit de 798 fr. 2c. pour le règlement de dépenses faites pour les crèches;

Acquisition de rideaux pour l'école de filles, rue de Soubise;

Demande d'augmentation de traitements formée par Mlle Debuchy, professeur du cours public d'anglais;

Acquisition d'une partie des mobiliers nécessaires pour l'installation de 10 professeurs adjoints;

Acquisition de 50 lits et du mobilier nécessaire à l'installation de lavabos et de vestiaires à l'Institut Turgot;

Création de trois ateliers d'ouvrages manuels et de l'emploi de deux chefs d'atelier;

Appropriations diverses et acquisition de mobiliers scolaires et personnels pour la transformation de onze salles d'asiles en écoles maternelles;

Appropriation à faire au bâtiment d'habitation de l'école place Notre-Dame, pour le transfert et l'installation de l'Académie de musique.

Demande d'un crédit supplémentaire pour la fête nationale du 14 juillet et pour le concours de musique.

Rapports des Commissions

Rapport de la commission du Cimetière, sur l'avant projet de création d'un second cimetière au quartier de Maufait;

Rapport de la commission de l'octroi, sur le projet de révision des tarifs et règlements;

Rapport de la commission des tramways, sur le nouveau tarif de transport des messageries de Lille à Roubaix, présenté par la Compagnie des Tramways du département du Nord;

Rapport de la commission des Ecoles, sur la demande d'une bourse avec trousseau à l'école polytechnique, formée en faveur du jeune Marx;

Rapport de la Commission des Travaux sur le projet d'alignement de la rue Bossuet; — sur le projet d'alignement du hameau du Sartel; — sur le projet d'alignement du chemin vicinal n° 4.

Homologation du procès-verbal de réception définitive des travaux de construction de l'aqueduc rue de Mouveaux;

Sur le classement dans le réseau urbain de l'ancienne route de Wattrelos;

Sur le règlement des décomptes Boutry et Aumont entrepreneurs des travaux de la promenade de Barbieux.

Sur le classement de la rue des Fleurs;

Rapport de la commission des finances;

Compte administratif de la ville pour 1881 et budget supplémentaire de 1882;

Compte administratif des Hospices, Bureau de bienfaisance, Mont-de-Piété, et budgets de ces établissements;

Avis en réponse au mémoire introductif d'instance présenté par les héritiers Lecomte, contre les Hospices et la Ville;

Avis sur la demande de secours formée par les filles du sieur Mulliez, ancien garde-champêtre, décédé.

La place du maire de Roubaix au banquet du 13 juillet. — Voici la place que doit occuper au banquet du 13 juillet M. le Maire de Roubaix.

Il sera placé à la troisième table, entre M. Desmoulins, conseiller municipal et M. Barodet, député.

M. le Maire de Tourcoing, qui a décliné l'invitation, devait être placé entre M. Carcenac l'un des maires de Paris, et M. Maltè, conseiller municipal.

M. le maire de Lille prendra place à la 2e table, entre M. Hérisson, député, et M. Yves Guyot, vice-président du Conseil municipal.

Fête des Fabricants. — La fête de l'industrie locae, dit *fête des Tripiers*, aura lieu, cette année, le lundi 7 août prochain.

Baccalauréat. — M. Carlos Masurel, de Roubaix, élève de l'école Saint-Joseph de Lille, vient d'être reçu bachelier ès-sciences devant la faculté de Lille.

M. René Leveugle, élève de philosophie du Collège, vient de passer, avec succès, devant la Faculté de Lille, son examen de bachelier-ès-sciences.

La St-Henri. — Le samedi, 15 juillet, une messe sera dite à l'église Saint-Martin, à 8 h. 1/2, à l'occasion de la Saint-Henri.

La fête de Saint-Vincent-de-Paul, patron des sociétés charitables, sera célébrée cette année en l'église Saint-Martin.

Mercredi 19 juillet, messe à 7 heures (on est prié de faire la Sainte-Communion); à 5 heures, Salut solennel, sermon par le R. P. Monvoisin.

Vendredi 21 juillet, à 8 heures, à Saint-Martin, Obit pour les membres de la Société, et pour les pauvres décédés.

Lundi 24 juillet, à 6 heures 1/2 du soir, réunion générale des Conférences, dans le local de la Société de Saint-Joseph, rue de la Paix.

Société des Carabiniers réunis. — Cette société offrira un grand concours le 11 juillet et les jours suivants, à tous les amateurs de la ville, à l'occasion de l'inauguration de son nouveau local, situé rue du Chemin de Fer, 81.

Pour ce concours et avec l'appui de la *Société du tir national de la ville de Paris*, la société offrira 16 prix en objets d'art, qui seront exposés dans le local toute la durée du concours.

Concours colombophiles. — *Fédération colombophile Roubaisienne*. — Résultat du concours du 9 juillet, sur Chantilly, organisé par la société *Les Francs du Pile*. Lâcher, à 6 h., de 586 pigeons.

Voleté, 8 h. 41, H. — Dubellois, 8 h. 41, P. H. — Duret, 8 h. 44 1/4, P. H. — Duret, 8 h. 44 1/4, P. P. H. — Lecomte, 8 h. 44 1/4, P. P. H. — Nérinck, 8 h. 44 1/2, P. H. — Leman, 8 h. 44 1/2, P. H. — Henno, 8 h. 44 3/4, P. P. H. — Piérard, 8 h. 45, H. — Goethals, 8 h. 45. — Brodeau, 8 h. 45.

Marsy, 8 h. 45, PP. — Vernier, 8.45 1/2, P. — Cassart, 8.45 3/4. — Hélin, 8.45 3/4. — Clément, 8.45 3/4, PP. — Cassart, 8.46, P. — Platel, 8.46, PPP. — Duhamel, 8.46, P. — Toilliet, 8.46 1/4, PP. — Id., 8.46 1/4, PP. — Vandebulte, 8.46 1/4, PP. — Catel, 8.46 3/4, PP.

Petit, 8 h. 46 3/4, PP. — Desrousseaux, 8 h. 47, P. — Dupont, 8 h. 47, P. — Leman, 8 h. 47, PPP. — Buisine, 8 h. 47, P. — Toilliet, 8 h. 47 1/4, PP. — Marsial, 8 h. 47 1/2. — Lampe, 8 h. 47 1/2. — Ternynck, 8 h. 47 3/4. — Renard, 8 h. 48 3/4, PP.

Stoffin, 8 h. 48 m. — Marsy, 8 h. 48 PP. — Parent, 8 h. 48 1/4, PPP. — Mordacq, 8 h. 48 1/4. — Robbe, 8 h. 48 1/4. P. — Piérard, 8 h. 48 1/2 PP. — Tassart, 8 h. 48 1/2 PPP. — Lecomte, 8 h. 48 3/4 PP. — Hazebrouck, 8 h. 49 PPP. — Hazebrouck, 8 h. 49 PP. — Pollet, 8 h. 49 P. — Toilliet, 8 h. 49 3/4. — Clément, 8 h. 49 3/4. — Bermynn, 8 h. 49 1/4. — Catel, 8 h. 49 3/4. — Henne, 8 h. 49 3/4. — Decottignies, 8 h. 50. — Liévin, 8 h. 50 1/4. — Toilliet, 8 h. 50 1/4. — Toilliet, 8 h. 50 1/4. — Dupont, 8 h. 50 1/2. — Platel, 8 h. 50 1/2. — Platel, 8 h. 50 1/2. — Nerinck, 8. h. 40 1/2.

Voici la nomenclature des prix d'excellence offerts à la *Fédération colombophile Roubaisienne*, pour son grand concours national de Lectoure, du 22 juillet prochain :

Prix du ministre de la guerre. — Vases de Sèvres. Médailles grand module.

Prix d'excellence. Un objet d'art sujet Molière (bronze), offert par M. Augustin Morel, conseiller d'arrondissement. — Une montre en or offerte par M. Jules Varasse, maire de Mouveaux. — Un cartel, offert par M. François Piérard.

Une douzaine de cuillères à café (argent) offert par la société *Union et Progrès* de Tourcoing. — Une médaille argent (grand module), offerte par l'Union fédérale colombophile de Roubaix. — Une garniture de cheminée offerte par la fédération colombophile roubaisienne — Un cartel, offert par Messieurs les membres de la commission de la Fédération colombophile roubaisienne. — Les prix sont exposés au siège de la fédération chez M. Elie Catteau, rue de l'Epeule, 155. — Nota : Messieurs les membres de la Fédération, colombophile Roubaisienne sont invités à la réunion trimestrielle qui aura lieu le dimanche 16 juillet, à 8 heures du soir, au siège fédéral, rue de l'Epeule, 155, chez M. Elie Catteau. Ordre du jour : Reddition des comptes du trimestre.

Attentat à la pudeur. — Un rattacheur de la rue de l'Alma, Victor Masse, âgé de 30 ans, a été arrêté pour attentat à la pudeur.

Respect aux enfants. — Mardi, à midi, un colporteur, Cyrille L..., âgé de 22 ans, tenait des propos obscènes devant des enfants, à l'estaminet de la *Clef d'or*, tenu par J. Cousu, lorsque celui-ci, indigné, somma cet individu de quitter l'établissement. Le client s'en irrita, et une lutte s'engagea entre le cabaretier et le consommateur. Des gendarmes survinrent et emmenèrent au poste le colporteur, qui les accablait d'injures.

Violences. — Mardi, la police a arrêté un charretier de Tourcoing, Achille Bogard, âgé de 25 ans, pour blessures volontaires faites à Alphonse Leclercq, âgé de 8 ans.

Le même jour, un chiffonnier, J.-B. Ternaise, a été conduit au Dépôt, pour avoir cassé volontairement un carreau à la vitrine de M. Denesterre, rue Magenta.

Enfin un procès-verbal a été dressé à la charge de deux marchands, Arthur Duprez et Jules Deguffroy, pour violences commises sur J.-B. Tuhon.

TOURCOING

La fête du 14. — La municipalité fait faire les préparatifs ordinaires pour cette fête, souvenir de la première orgie révolutionnaire.

Le centre de la Grand'Place est déjà encombré par la carcasse du kiosque, où doit se donner le festival de musiques annoncé par l'arrêté du maire.

On place sur l'ancienne mairie le décor de gaz habituel. La fête se célébrera absolument dans les mêmes conditions que l'an dernier. Grand bien lui fasse!

Nominations scolaires. — M. Floquet est nommé instituteur-adjoint, à Marcq-en-Barœul; M. Dehaese, instituteur adjoint à Mouveaux, est nommé, aux mêmes fonctions à l'école de la rue de Gand (Tourcoing); M. Level est nommé à Mouveaux, en remplacement du précédent; M. Dernlwet est nommé instituteur-adjoint à l'école de la rue de Gand (Tourcoing); il est remplacé à Wervicq-Sud, d'où il sort, par M. Berthe.

Une étoile ! — On annonce l'apparition à Tourcoing d'un nouveau journal en patois, intitulé: *La Brouette*, rédacteur : M. Jules Watteeuw; gérant: M. Jules Rosoor.

Au Tribunal correctionnel. — L'affaire Bulte et Vannesbus, domestiques de M. Dansette, inculpés de vol, viendra à l'audience de demain.

Celle de Narcisse Delespierre et Clotaire Destailleur, ouvriers maçons, demeurant à Bondues, inculpés de coups et blessures, viendra le vendredi 28.

L'affaire du nommé Vincent Carlos, ramoneur à Linselles, inculpés de coups et blessures, viendra le 20